



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 75655

Texte de la question

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille au sujet des possibilités d'exploitation des films afin de permettre aux personnes sourdes ou aveugles de profiter pleinement des productions cinématographiques. En effet, depuis septembre 2004, une salle parisienne permet aux malvoyants et aux malentendants de bénéficier d'un équipement performant. Cette salle est équipée de casques à infrarouges diffusant une description des images pour les uns et un sous-titrage des films pour les autres. Ce projet permet la diffusion de cinq films par an. Si cette expérience correspond à une première en France, il existe déjà quarante-salles de ce type au Royaume-Uni. Aussi elle lui demande son avis quant à cette initiative. - Question transmise à M. le ministre de la culture et de la communication.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'accès des personnes souffrants d'un handicap visuel ou auditif, aux oeuvres cinématographiques. Le succès rencontré auprès des personnes handicapées à l'occasion des initiatives prises par certaines salles a révélé l'ampleur des besoins dans ce domaine. Le Centre national de la cinématographie (CNC), établissement public chargé de la politique du cinéma au sein du ministère de la culture et de la communication, dans le souci de répondre au droit d'accès de tous à la culture cinématographique, a, dans le cadre des actions menées en faveur des personnes handicapées, diligenté une étude sur les procédés de sous-titrage et d'audio-description. Cette étude devrait permettre d'évaluer le coût et les conditions de mise en oeuvre d'un plan spécifique d'aides aux films (sous-titrage et audio-description) et à l'équipement des salles.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Kosciusko-Morizet](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75655

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2005, page 9677

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11520